

Comptes Rendus Réunions du Conseil Syndical

2 août 2024 & 13 août 2024

REUNION DU 2 AOÛT 2024

Membres du Conseil Syndical - Présents :

Mmes DANAIN, DIDIERLAURENT, MARIEY, MASSON, VAN WONTERGHEM

MM. ALARY, DIDIERLAURENT, GARIAZZO, JENFFER, MICHEL, ROGUES, ROY, TICHENE

Invitée :

Mme PELLAS

A – Présentation de Mme PELLAS

Mme PELLAS a demandé à rejoindre le Conseil Syndical et a présenté sa candidature à l'AG du 3 août 2024. Un tour de table rapide est effectué pour qu'elle se présente ainsi que chacun des membres du Conseil Syndical.

B – Préparation de l'Assemblée Générale du 3 août 2024

Le Conseil Syndical passe en revue l'ensemble des résolutions prévues à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 3 août 2024.

Plusieurs membres du CS évoquent les problèmes liés à la distribution des convocations de l'assemblée générale.

Mme MARIEY Christine se propose d'étudier avec le Syndic ces problèmes.

- Le Conseil Syndical prévoit de présenter Dominique MASSON pour présider l'AG, Christine DANAIN et Olivier MICHEL comme scrutateurs et M. Pascal HABERT comme secrétaire.
- Le Conseil Syndical échange sur les résolutions et en précise certains points pour la parfaite information de tous les membres du Conseil.
- A la demande de la majorité des membres présents :

- Recommander à l'Assemblée de rejeter le point 16 qui sera représenté ultérieurement.
- Recommander à l'Assemblée de retirer le point 17 de l'ordre du jour car seul le chalet Cresonier est concerné et aucune demande n'a été formulée.
- Enfin, pour gagner du temps lors de l'AG, les membres du Conseil Syndical émargent les pouvoirs reçus par chacun d'eux.

REUNION DU 13 AOÛT 2024

Présents :

M. DUFFOUR

M. HABERT

Mmes DANAIN, DIDIERLAURENT, MARIEY, MASSON, PELLAS, VAN WONTERGHEM

MM. ALARY, DIDIERLAURENT, GARIAZZO, JENFFER, MICHEL, ROGUES, ROY, TICHENE

A – Droits à la Retraite de M. DUFOUR

M. DUFOUR informe les membres du Conseil Syndical de son projet de départ à la retraite :

- Dossier initié auprès de la Caisse de Retraite en avril 2024 (en attente de leur retour),
- Droits pleins acquis au 1^{er} octobre 2024,
- Accord pour rester quelques mois de plus (septembre 2025 est envisagé).

Sur ces bases, M. DUFOUR propose plusieurs alternatives :

- Embaucher sa compagne et faire un contrat de prestations complémentaires pour M. DUFOUR,
- Repousser d'une année son départ à la retraite,
- Mettre en place un contrat d'auto-entrepreneur qui serait établi sur la base de ses tâches actuelles + la gestion des tontes de pelouse.

Le Conseil Syndical remercie M. DUFOUR pour ces informations qui permettront au Conseil de préparer au mieux une transition.

B – Revue et identification des travaux d’entretiens à réaliser (« Visite des Chalets »)

Cette rubrique fait l’objet d’un compte rendu séparé intitulé CR Visite des Chalets – 2023-08-13 V7